

République Française  
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE du 11 Octobre 2022 à 20h00**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20221011-DM71-2022-10-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2022

Affichage : 14/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Date de la convocation : 04/10/2022

Date d'affichage : 04/10/2022

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	17	22

L'an deux mille vingt deux, le onze octobre, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de Mme DUFOUR Françoise, Première adjointe au maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 04/10/2022.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M BOULOGNE Jérôme - Mme VERPY Evelyne - M VOLLE Jean Marc - Mme TRIOMPHE Christine – M PADET René - Mme CARTON Marie Claude – Mme DURON Josette - M PONCET Marc - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe – M YENIL Etienne - M CHOMAT Pascal –M DUCROUX Loïc

Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves -

**Pouvoirs déposés :** M DUPIN Gilles a donné pouvoir à Mme DUFOUR Françoise – Mme FERRE Odile a donné pouvoir à M PADET René - Mme CHABANNE Christelle a donné pouvoir à Mme TRIOMPHE Christine – Mme PALMIER Catherine a donné pouvoir à M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina a donné pouvoir à Mme COLOMB Florence

**Absente :** Mme PERRIN Cécile

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M BOULOGNE Jérôme

**Objet : Signature d'une convention établie entre l'opérateur du PAEC et les partenaires de l'opération collaborative « PAEC Forez, Monts, Piémont et Captages »**

Mme DUFOUR et Mme CARTON exposent :

La Communauté d'agglomération Loire-Forez, porte un Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC) sur une partie de son territoire englobant les monts du Forez, le piémont du Forez et les enveloppes surfaciques de trois des quatre captages prioritaires Grenelle du département (Les Giraudières, Balbigny et Echancieux). Ce programme a pour objectif, dans la continuité du précédent projet agro-environnementale et climatique sur les Hautes Chaumes et piémont du Forez de maintenir et développer des pratiques agricoles en cohérence avec les enjeux biodiversité, qualité d'eau, et adaptation au changement climatique.

Aussi dans ce cadre, Loire Forez agglomération, opérateur PAEC, et les signataires de la convention proposée souhaitent afficher leur engagement partenarial.

La convention proposée a pour objet de définir les modalités de partenariat entre les opérateurs du PAEC Forez, Monts, Piémont et Captages, et les partenaires contribuant à la mise en œuvre du projet, leurs obligations et responsabilités respectives.

Mme CARTON insiste sur la nécessité d'un contrôle à postériori.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'approuver la convention et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents qui en découleront.

Première Adjointe au Maire,  
Françoise DUFOUR,

Fait et délibéré à Balbigny,  
Copie certifiée conforme  
A Balbigny, le 11/10/2022

